

Gouvernance locale et restauration de la zone périphérique dégradée du Parc national de la Bénoué

Pays	Cameroun
Bénéficiaire	Cellule pour le développement intégré et l'environnement (CELDIE)
Montant total du projet	49 551 €
Montant de la subvention FFEM	24 667 € (51%)
Partenaires financiers	CELDIE (14 727 €), Communautés (5 183 €), UCVF 4-1 (4 974 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	27 octobre 2017

CONTEXTE

L'Unité Technique Opérationnelle (UTO) du Parc National de la Bénoué (PNB), composée du parc et de ses 8 zones d'intérêt cynégétique (ZIC), est localisée dans la région du Nord Cameroun, dans les départements de la Bénoué et du Mayo Rey. Le PNB (réserve de Biosphère de l'UNESCO, 180 000 ha) et sa zone périphérique couvrent une superficie totale de 730 408 ha et font partie du domaine privé de l'Etat. Les 8 ZIC diffèrent les unes des autres selon le mode de gestion qui distingue les zones amodiées aux guides des zones à cogestion par les communautés et l'administration (ZIC I et 4). Les organisations villageoises fonctionnent toujours en partie mais restent à redynamiser et leurs principales activités se limitent à la chasse sportive des ZIC I et 4 gérées en régie avec le MINFOF. Au sein de ces 2 ZIC, on retrouve 7 corridors de migration indispensables pour le passage de la faune sauvage entre le Parc National du Faro (330 000 ha) et le Parc National de la Bouba Ndjidda (220 000 ha) qui représentent les seules zones de passage.

La faune y est variée et on y trouve notamment des bubales, singes verts, babouins, buffles, hippotragues, cobes de fassa, hippopotames, girafes ou encore éléphants. Les carnivores sont représentés par les lions, panthères, servals, caracals, hyènes tachetées néanmoins de plus en plus rares. Le parc National de la Bénoué et sa périphérie font l'objet de nombreuses pressions qui occasionnent une forte dégradation des ressources naturelles et des écosystèmes. Parmi celles-ci, les principales sont le braconnage alimentaire et commercial, la pression agricole et pastorale, la déforestation et l'orpaillage. Les corridors de faune sauvage sont aujourd'hui occupés par des communautés qui y mènent des activités agricoles malgré des accords de cogestion établis dans le passé entre les communautés et l'administration en charge de la conservation de l'AP. L'envahissement des corridors est la conséquence directe de l'arrivée massive de migrants dans les ZIC I et 4 à la recherche de terres agricoles à l'ouest du Parc.

Fin 2015, le PPI a soutenu, via l'ONG Mayo Rey Conservation, un projet de « sécurisation et de cogestion des corridors de passage de la faune de la périphérie ouest de l'UTO Bénoué » dont les résultats ont été relativement bons au regard du contexte particulièrement instable (forte résistance des populations de migrants face aux écogardes du parc)

L'ONG CELDIE souhaite au cours du présent projet mener des actions permettant d'inverser durablement la tendance, notamment en consolidant les acquis en matière de cogestion des ZIC I et 4, en réhabilitant les corridors écologiques mis en place au sein de ces ZIC, en mettant en défens des espaces dégradés, en menant des actions d'éducation environnementale et en soutenant les activités d'écodéveloppement démarrées récemment via le précédent soutien du PPI.











OBJECTIFS

Le projet vise à soutenir une gestion intégrée et durable de la périphérie du Parc National de la Bénoué à travers trois axes d'intervention : appuyer l'amélioration de la gouvernance territoriale, appuyer le développement local et renforcer les outils locaux de développement et de gestion durable du territoire et des ressources naturelles.

Le projet sera mené en partenariat avec le service de la conservation du Parc National de la Bénoué ainsi que les principaux services de l'Etat et des collectivités locales (préfecture du Mayo-Rey, communes...)

PRINCIPALES ACTIVITES

- Réaliser un diagnostic territorial des ZIC I et 4 et proposer des plans de développement ;
- Mettre en place des activités génératrices de revenus (maraichage, apiculture, vergers) ;
- Délimiter de manière participative des espaces à mettre en défens et restaurer ces espaces;
- Sensibiliser la population dans chacun des 6 villages de la zone périphérique du parc ;
- Accompagner les Unions des Comités Villageois de Faune (UCVF) I et 4 dans la mise en œuvre des conventions de cogestion.

Pour en savoir plus www.ffem.fr Contact projet : Kaigama ABAMET celdie2001@yahoo.fr







